

iXam France

Adresse géographique : Rue du Gros Murger, Parc des Bellevues, 95220 Eragny

Adresse postale : BP 90058 Herblay, 95612 Cergy Pontoise Cedex.

Tél : 01.3430.2666

Fax : 01.3430.2660

SAS au capital de 220.500 Euros. RCS Pontoise B 390 892 065

OUVERTURE DE COMPTE

Nous vous remercions de compléter cette demande d'ouverture de compte et de nous la retourner par Fax.

Ne pas oublier de joindre un RIB et un extrait K-Bis de moins de 3 mois.

RAISON SOCIALE

Adresse :

N° Téléphone :

N° Télécopie :

E-mail :

Site web

http://

Forme de la Société :

Capital :

N° de SIRET :

LIEU de LIVRAISON

Adresse :

N° Téléphone :

N° Télécopie :

E-mail :

Dir. Général ou Gérant :

C.A. du dernier exercice :

Code APE :

Mode de Règlement

par virement bancaire à la commande

Cocher la case correspondant à votre choix.

par LCR à 30 jours de date de facture (1)

La première commande sera réglée par virement bancaire. (1) Votre demande sera étudiée par nos services financiers.

Cachet et signature précédée de la mention manuscrite :

En toute connaissance des conditions de vente et des clauses de réserve de propriété.

Nom du signataire habilité
à engager la Société :

Signature

le

Cadre réservé à IXAM France

Date création : _____

Dernier bilan : _____

CA K€ : _____

Encours K€ : _____

date :

CONDITIONS DE VENTE

COMMANDES

Les conditions susvisées s'appliquent à toute commande passée à la Société pour l'achat ou le prêt (gratuit) de produits. Toute commande adressée à la Société implique l'acceptation des présentes conditions qui prévalent sur des conditions antérieures et sur des conditions d'achat ou autre document du client non accepté préalablement par la Société. Tout nouveau client ou client n'ayant pas mouvementé son compte depuis plus de 12 mois, doit préalablement au traitement de sa commande par la Société, remplir une ouverture de compte, fournir les pièces justificatives et parapher, dater et signer ces conditions générales.

RIX et RESPONSABILITE

Les prix et informations portés sur des catalogues, sur notre site web, des emailings, nos tarifs, nos promotions et toutes autres documents commerciaux n'engagent pas notre Société qui se réserve de les modifier à tout moment en fonction des variations de toute nature, et sans que cette liste soit limitative, changements des droits de douane, du cours des devises, des prix et conditions de vente des fournisseurs et de la législation en matière de prix. Le matériel livré par notre Société est toujours facturé au prix en vigueur au jour de la livraison, tel qu'il est défini au paragraphe « Livraisons ». La responsabilité de la Société ne peut être engagée en cas d'indisponibilité de produits, de pièces détachées. Les conseils donnés sur l'utilisation et les performances des produits le sont à titre indicatif ; ils ne sauraient engager la responsabilité de la Société.

LIVRAISONS et RESERVES

La livraison est réputée effectuée depuis les magasins de notre Société. Elle est effectuée, soit par la remise directe au client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par la délivrance des marchandises à un transporteur choisi par notre société. Même expédiées franco, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et, de ce fait, leur modification ne saurait autoriser le client à refuser tout ou partie de la marchandise commandée. Le client doit examiner les produits enlevés à l'entrepôt ou dès leur réception, après déchargement, et consigner toute perte, avarie ou défauts apparents, ou non-conformité des produits par rapport à la commande, sur le bon de livraison ou de décharge du transporteur. Le client doit adresser sous 24 heures par fax le bon de livraison et la décharge acceptée par le transporteur sus lesquels il aura consigné toutes les anomalies énumérées ci-dessus. Le client doit aussi adresser au transporteur dans les 72 heures, par lettre recommandée avec AR, la notification des réclamations constatées. Toute action du client contre le transporteur est réalisée à ses frais et à sa charge. Les dispositions du présent paragraphe ne font pas échec à celles du paragraphe "Réserve de propriété". Une participation forfaitaire aux frais de traitement de commande, de port et d'emballage est facturée dont le montant et les conditions d'application figurent dans nos tarifs en vigueur.

RETOUR

Tout retour de matériel, quelle qu'en soit la raison, doit avoir été préalablement accepté par notre Société. Le matériel, dont le retour aura été accepté, devra être réexpédié dans les 72 heures de l'acceptation du retour, en parfait état dans son emballage d'origine, en franco de port à l'adresse indiquée par la Société.

PAIEMENT

Les paiements sont exigibles, soit avant la livraison avec un escompte à déduire dont le taux est défini dans nos tarifs, soit sous réserve de références favorables à 30 jours date de facture par LCR sans acceptation. Le paiement ne peut être justifié que par l'encaissement effectif du prix. En cas

d'irrespect de ces conditions de paiement, notre société débitera des intérêts de retard, au cours en vigueur à la contestation de celui-ci, majorés en cas d'irrecouvrabilité, d'une indemnité pour frais de dossier ainsi qu'une clause pénale irréductible d'un montant égal à 15% des sommes considérées. Les dispositions du présent paragraphe ne font pas échec à celles du paragraphe "Réserve de propriété". Nos conditions de vente cessent de s'appliquer si le client s'est soustrait à ses obligations ; dans ce cas, le niveau de l'encours financier pourra être revu, les commandes et livraisons suspendues ou annulées.

RESERVE DE PROPRIETE

Notre Société se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement complet et effectif de leur prix en principal, intérêts et accessoires. En cas de défaut de paiement d'une échéance, la vente sera résolue si bon semble à notre Société, 8 jours après mise en demeure restée infructueuse. Les produits devront alors être immédiatement restitués aux frais et risque du client. En l'absence de restitution, la Société pourra récupérer les produits chez le client (ou chez son client), aux frais et risques du client qui ne pourra s'y opposer. Si les produits concernés ont été revendus par le client, la créance de notre Société sera reportée automatiquement sur celle du prix de vente que le client déclare céder sans réserve à la Société. En cas de redressement ou liquidation judiciaire du client, les produits vendus ou leur prix (en cas de revente) pourront être revendiqués conformément aux dispositions légales en vigueur. En cas de revendication, les produits en stock seront présumés être ceux encore impayés. Le Client autorise la Société à dresser un inventaire de ses produits et à mettre sous séquestre les produits impayés.

PETITES FACTURES

Notre société, en qualité de distributeur grossiste, se réserve le droit de refuser les commandes dont le montant total hors TVA n'atteindrait pas le plafond fixé dans nos tarifs, ou bien, d'appliquer une majoration forfaitaire pour les factures dont le montant serait inférieur au minimum indiqué sur lesdits tarifs.

PREMIERE COMMANDE

La première commande devra porter sur un ensemble de matériels propre à justifier de la capacité du client, revendeur professionnel, à distribuer et présenter les produits de la Société. Pour cette première commande, il sera requis un règlement à la commande, par virement bancaire, assorti d'un escompte à déduire figurant sur la pro forma de confirmation.

CONTESTATIONS

Toute réclamation, à peine de nullité, doit être formulée dans les huit jours de réception de l'envoi, les formalités de réserves prévues par les règlements ayant été faites auprès du transporteur. Les tribunaux du siège social de la Société sont seuls compétents en cas de litige.